



## Communiqué de presse

Octobre 2019

### UNE NOUVELLE RESIDENCE PINEL DE 45 APPARTEMENTS A REIMS (51)

Cerenicimo, plateforme du Groupe CONSULTIM de sélection et commercialisation de supports d'investissement immobilier continue de développer son offre de résidences soumises au dispositif Pinel et propose un nouveau programme de standing à proximité du cœur de ville de Reims.

#### Une résidence aux prestations de qualité

Conçue par l'architecte parisien Yvan Bourgeois, la résidence est composée de 45 appartements du T1 au T3 bénéficiant de loggias et terrasses donnant sur un jardin paysager privatif. Les logements offrent des prestations de qualité : des logements « prêts-à-vivre » spacieux jusqu'à 64 m<sup>2</sup> avec cuisine et salles de bain équipées, et une atmosphère lumineuse grâce à de larges baies vitrées.

Cerenicimo propose 15 appartements à la commercialisation, accessibles à partir de 116 000 € TTC <sup>(1)</sup> avec un rendement moyen de 3,2 % <sup>TTC/TTC(2)</sup> et des avantages exclusifs. Les investisseurs bénéficieront, en effet, de loyers mensuels prévisionnels ainsi qu'une année de gestion courante offerte avec le gestionnaire locatif City immobilier.

Le groupe Prestigia Immobilier est un **acteur majeur** de l'immobilier résidentiel dans l'Est de la France depuis 1989, soit 30 ans d'expertise et plus de 1 000 logements construits. La **qualité** de ses programmes réside non seulement dans le choix des matériaux utilisés, mais également dans celui des intervenants impliqués dans la réalisation des ouvrages.

#### Un emplacement privilégié à proximité de l'hypercentre

Idéalement située à proximité du cœur de Reims (7 minutes de la cathédrale) et à 400 mètres de la rue Jean Jaurès, regroupant de nombreux commerces et restaurants, l'emplacement de la résidence permet de profiter de l'animation du centre-ville.

La résidence bénéficie également d'un arrêt de bus à 150 m (ligne 1) permettant de rejoindre l'hypercentre.



Contact Presse **Galivel & Associés**

**Relations Presse Immobilier**

**Carol Galivel / Kevin Lancien - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

**Reims, 12<sup>ème</sup> ville de France**

Classée ville d'Art et d'Histoire, Reims bénéficie d'une grande richesse architecturale avec quatre monuments classés à l'Unesco et d'un cadre de vie agréable et dynamique. Métropole de 1,1 million d'habitant, elle est la 2<sup>ème</sup> ville la plus peuplée de la région Grand Est.

Sa proximité avec la capitale (45 min en train) et son programme de modernisation lui permettent d'attirer de nouveaux résidents (jeunes cadres et couples).

C'est également la vocation du programme « *Le Grand Reims* » qui doit attirer de nouveaux habitants grâce au développement du pôle universitaire déjà important (près de 30 000 étudiants), à l'implantation des entreprises (actuellement 447 500 entreprises sur le pôle métropolitain) et au développement d'infrastructures et de loisirs à disposition.



*Illustration non contractuelle*



Contact Presse **Galivel & Associés**

**Relations Presse Immobilier**

**Carol Galivel / Kevin Lancien - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>

**CERENICIMO en bref**

Créée en 1995, Cerenicimo est aujourd'hui leader sur le marché de l'immobilier d'investissement. Depuis sa création, la société a commercialisé 51 000 logements répartis sur 720 résidences pour un volume de près de 7,8 milliards d'euros. Elle propose aux Professionnels du Patrimoine une gamme de supports d'investissement diversifiée et rigoureusement sélectionnée : immobilier géré (LMP-LMNP Censi Bouvard) et locatif résidentiel. En complément, Cerenicimo assure à ses partenaires, professionnels de la gestion patrimoniale, des formations, une assistance technique, fiscale et juridique et leur fournit des supports marketing et commerciaux. Cerenicimo est une filiale du Groupe Consultim, qui compte un effectif total de 150 salariés.

<sup>(1)</sup> Hors frais de notaire et frais de prêt. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

<sup>(2)</sup> Rendement moyen arrondi au dixième le plus proche

Illustration et mobilier non-contractuels. Document exclusivement réservé aux Professionnels du Patrimoine.



Contact Presse **Galivel & Associés**

**Relations Presse Immobilier**

**Carol Galivel / Kevin Lancien - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>